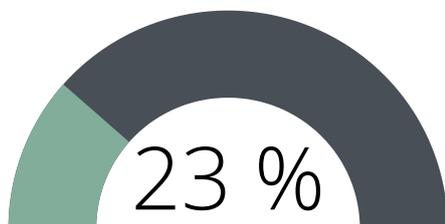


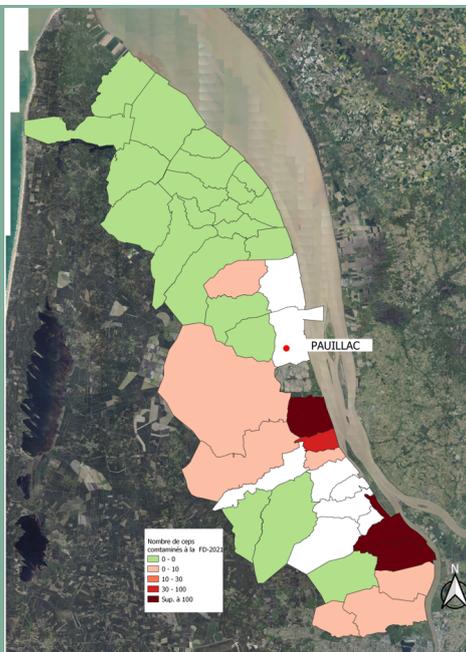
SUR VOTRE ODG



MÈDOC
HAUT-MÈDOC
LISTRAC-MÈDOC
Organisme de Défense et de Gestion des AOC



pourcentage des surfaces
du vignoble a été prospecté en 2021.



LA MALADIE

Le nord Médoc toujours indemne.

Augmentation du nombre de ceps sur les communes de Ludon et Macau, plus importante que sur le reste du territoire.

662 ceps contaminés à la flavescence dorée pour 55 parcelles sur 11 communes.

LES TRAITEMENTS

une **réduction de 67%** des traitements insecticides sur l'ODG Médoc, Haut Médoc et Listrac.

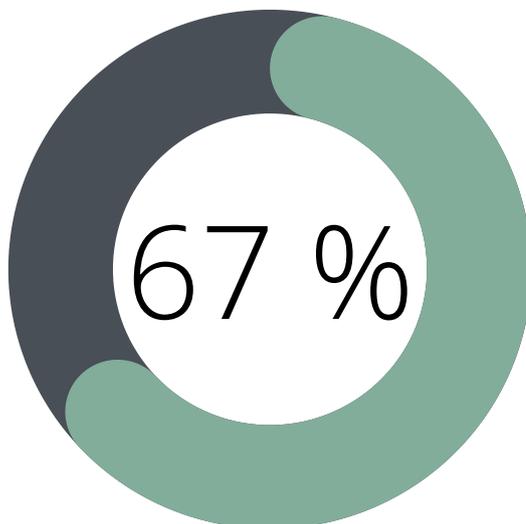
surface réellement traitée:

5 986 ha

contre

surface en traitement par une lutte classique:

18 368 ha



RÉSULTATS DES ANALYSES

Arcins

Commune prospectée entièrement entre 2020 et 2021.
Résultats prospection : **1 cep contaminé** par la flavescence dorée.

Blanquefort

Commune en re prospection en 2021
Résultats prospection : **1 cep contaminé** par la flavescence dorée.

Cussac-Fort-Médoc -6% de cepts contaminés par rapport à 2020

Commune en re prospection en 2021
Résultats prospection : **236 cepts contaminés** par la flavescence dorée sur 7 parcelles.

Lamarque x3 par rapport à 2020

Commune en re prospection en 2021
Résultats prospection : **41 cepts contaminés** par la flavescence dorée sur 1 parcelle.

Listrac-Médoc

Commune prospectée entièrement en 2021.
Résultats prospection : **1 cep contaminé** par la flavescence dorée.

Ludon-Médoc + 73% de cepts contaminés par rapport à 2020

Commune en re prospection en 2021
Résultats prospection : **163 cepts contaminés** par la flavescence dorée sur 10 parcelles.

Macau + 62% de cepts contaminés par rapport à 2020

Commune en re prospection en 2021
Résultats prospection : **213 cepts contaminés** par la flavescence dorée sur 28 parcelles.

Parempuyre

Commune en re prospection en 2021
Résultats prospection : **1 cep contaminé** par la flavescence dorée

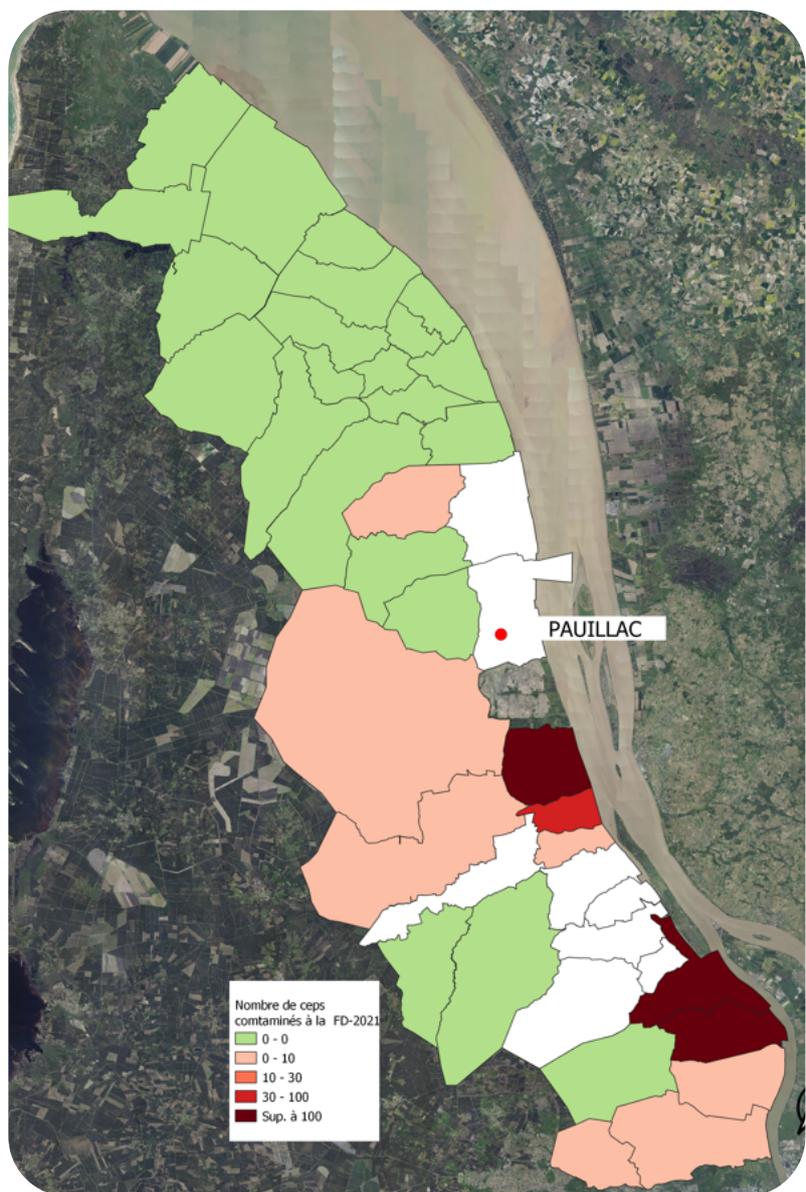
Saint Laurent Médoc : 1 cep contaminé par la flavescence dorée.

Le Taillan-médoc

Commune en re prospection en 2021
Résultats prospection : **2 cepts contaminés** par la flavescence dorée sur 2 parcelles.

Vertheuil

Commune partiellement prospectée en 2021
Résultats prospection : **2 cepts contaminés** par la flavescence dorée sur 2 parcelles.



COURRIERS ET ARRACHAGES

Vous avez des pieds marqués à la peinture orange et pour lesquels une des extrémités du rang concerné est marquée par une rubalise orange GDON MEDOC...

Qu'est-ce que cela signifie et que devez-vous faire ?

Ces pieds ont été marqués par les acteurs de la prospection parce qu'ils étaient suspects d'être atteints par la Flavescence Dorée. Une analyse au laboratoire de feuilles prélevées sur ces pieds (réalisée à posteriori du marquage) a permis ensuite de confirmer ou non le diagnostic.

Trois cas de figure se présentent alors suivant les résultats de l'analyse :

- a) Les pieds marqués sont effectivement atteints par la **Flavescence Dorée**
- b) Les pieds marqués sont atteints par la maladie du **Bois Noir** (autre maladie à jaunisse de la vigne cependant moins grave que la Flavescence Dorée)
- c) Les pieds marqués ne sont atteints ni par la Flavescence Dorée ni par le Bois Noir (**négatif**)

Dans les 3 cas de figures, vous allez recevoir un courrier nominatif vous informant du résultat des prélèvements des pieds marqués sur vos parcelles et vous demandant **l'arrachage obligatoire (avec extirpation des racines)** des pieds concernés par la Flavescence Dorée et par le Bois Noir.

Les prélèvements ayant eu un résultat d'analyse au laboratoire négatif ne justifieront pas d'un arrachage des pieds marqués.

Nous vous remercions de bien vouloir laisser la rubalise orange en place jusqu'au 31 juillet 2022.

N'hésitez pas à nous contacter par mail (l.lavergne@gironde.chambagri.fr) si vous n'avez pas reçu votre courrier en nous indiquant les références cadastrales de votre parcelle et le nombre de ceps marqués.

En partenariat avec

